

Généralisation progressive du programme des Cités éducatives avec le lancement d'une nouvelle vague de labellisation en mars 2024, journée de restitution de l'évaluation nationale des Cités éducatives et organisation du séminaire de l'académie de Lille en avril... Retour sur les actualités ayant récemment marqué le programme "Cités éducatives" de l'ANCT, en région et au national.

**INJEP NOTES & RAPPORTS** NOTE THÉMATIQUE

■ Mai 2022

■ INJEPR-2022/10

# Évaluation nationale des cités éducatives

Premiers enseignements sur l'appropriation du  
programme en matière de continuité éducative,  
d'orientation-insertion et de place des familles

Lancées en 2019, les Cités éducatives constituent une démarche de grande ampleur. Elles ont vocation à repenser les alliances éducatives afin de renforcer l'accompagnement social, la réussite éducative et l'insertion professionnelle des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans. Le programme représente 247 millions d'euros du secrétariat d'Etat chargé de la Ville entre 2019 et 2024, ainsi que des fonds et une ingénierie renforcée par l'Education nationale.

L'ANCT a publié en mars dernier un [appel à candidatures pour la période 2024-2025](#) [1], lançant ainsi une nouvelle vague de labellisation de Cités éducatives. La généralisation progressive des Cités éducatives à l'ensemble des quartiers prioritaires volontaires avait été annoncée lors du comité interministériel des villes (CIV) du 27 octobre 2023. A retenir : contrairement aux phases précédentes, aucune date limite de dépôt n'est fixée, laissant ainsi aux territoires candidats et à leurs partenaires le choix de déposer leur dossier « au fil de l'eau » dès lors qu'ils estiment avoir répondu aux attentes de cet appel à candidatures.

Rappelons enfin que l'attribution de ce **label d'excellence** à un territoire dont les acteurs décident de faire de l'éducation une grande priorité partagée et de mettre en commun leurs expertises et leurs compétences s'effectue sur la base d'un référentiel repris dans l'appel à candidatures : il s'agit donc de proposer une stratégie locale ambitieuse, un engagement continu ainsi qu'une coordination étroite des acteurs éducatifs, à même de contrer les logiques de ségrégation et de décrochage à l'œuvre dans les quartiers à mixité sociale limitée.

Les territoires candidats des Hauts-de-France pourront utilement consulter les travaux antérieurs menés par l'IREV :

- La synthèse issue de l'accompagnement à la labellisation des Cités éducatives de la première vague, en 2019, qui permet d'appréhender les enjeux stratégiques de ces démarches partenariales.



JUIN 2019

Rédactrice : Gwendoline LE COAT



**Poids :** 2.12 Mo

[Téléchargement](#) [2] [Favoris +](#) [3]

- Les [enseignements et conseils formulés par les Cités éducatives](#) [4] de la première vague aux Cités labellisées en 2ème vague.

Au-delà de ces orientations nationales, deux évènements sont récemment venus marquer l'actualité des Cités éducatives en région Hauts-de-France et à l'échelle nationale : le séminaire de l'académie de Lille et la journée de restitution de l'évaluation nationale des Cités éducatives.

## Séminaire des Cités éducatives de l'académie de Lille

Les deux jours de séminaire des Cités éducatives de l'académie de Lille se sont tenus **les 2 et 3 avril** dernier à l'INSPE de Villeneuve d'Ascq. Organisé par l'ANCT avec l'appui du réseau national des centres de ressources en politique de la ville (RNCRPV), et notamment de l'IREV, ce séminaire a permis le regroupement d'une grande partie des professionnel·les opérant dans les Cités Educatives des départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Chef·fes de projet opérationnel·les et coordonateur·rices, délégué·es du préfet et représentant·es de l'Education nationale ont ainsi pu échanger sur leurs réalités et partager leurs expériences lors des différents temps proposés :

- Des ateliers les invitant à engager des réflexions sur le chemin parcouru depuis leur labellisation, sur leurs réalisations autant que sur les défis qu'il reste à relever ;
- Des temps de projection pour travailler sur la priorisation de leurs orientations et objectifs ;
- Des apports théoriques sur les logiques collaboratives innovantes.

Issues de trois vagues de labellisation, en cours de renouvellement de label, d'extension, d'évaluation... Les Cités éducatives des Hauts-de-France connaissent des rythmes et des contextes locaux différents, enrichissant ainsi les débats et les échanges qui ont eu lieu entre les professionnel·les. Ils et elles ont en effet pu travailler entre membres d'une même Cité mais aussi, sur certains temps, avec les professionnel·les des autres territoires du Nord et du Pas-de-Calais pour croiser les regards et les pratiques.



Atelier Séminaire CE Lille - 2



Atelier Séminaire CE Lille - 1

## Journée de restitution de l'évaluation nationale des Cités éducatives

Le rapport sur l'évaluation nationale des Cités éducatives, paru en mars 2024 et coordonné par l'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), synthétise les méthodes et les principaux enseignements relatifs aux démarches d'évaluation menées de juillet 2021 à juin 2023 par trois cabinets d'études : **JEUDEVI, Pluricité et l'Agence Phare**. Portant sur les Cités éducatives de la première vague de labellisation, la démarche évaluative s'intéresse aux trois dimensions suivantes :

- La mise en oeuvre et les effets de la continuité éducative sur le parcours des enfants et des jeunes ;
- Les parcours d'orientation, d'insertion et de formation pour les 11-25 ans ;
- Les effets de la cité sur la place des familles dans les coopérations éducatives.

[Retrouvez le rapport de l'INJEP ici](#) [5]

Ce **mercredi 17 avril** avait lieu, à Paris, la journée de présentation et de restitution de cette évaluation. Parmi les professionnel·les des Cités éducatives de tout le territoire national, celles et ceux qui opèrent dans la région Hauts-de-France étaient nombreux·ses à s'être mobilisés pour participer à l'évènement et entendre, entre autres, les interventions de :

- Thomas Kirszbaum - Sociologue, Enseignant et chercheur associé au Centre d'Etudes et de Recherches Administratives Politiques et Sociales (CERAPS) ;



- Emmanuel Rivat - Docteur en sciences politiques, Cofondateur et directeur général de l'agence Phare ;
- Pierre Périer - Sociologue, Professeur en sciences de l'éducation à l'Université Rennes 2 ;
- Bénédicte Galtier - Adjointe au directeur du département Société et Politiques sociales de France Stratégie ;
- ...

Les apports des chercheur·ses et professionnel·les présent·es ont permis de présenter les principaux résultats des démarches évaluatives et de mettre en lumière les enjeux qui sous-tendent la mise en oeuvre du programme et de son renouvellement. Parmi ces enseignements, il a notamment été évoqué :

- L'effectivité des Troïkas, présentes dans toutes les Cités étudiées, et une implication plus forte de l'Education Nationale et des partenaires dans la programmation et les instances communales et inter-communales ;
- Des niveaux d'investissement des partenaires variés : les territoires où le "capital partenarial" était déjà fort avant l'arrivée de la Cité éducative sont ceux dans lesquels les alliances sont les plus fortes aujourd'hui ;
- Un renforcement de l'interconnaissance entre les professionnel·les des différentes institutions ;
- Une difficulté notable de la mise oeuvre de l'approche territoriale du programme du fait d'une appropriation assez faible des orientations nationales au regard des contextes locaux ;
- Une évolution de l'offre éducative essentiellement d'ordre quantitatif, avec une multiplication des actions proposées plutôt que des tentatives d'innovation ;
- Une implication des familles et du ou des parents encore trop faible, avec un paradoxe entre le nombre de fois où la place des parents est identifiée comme centrale par les professionnel·les, et une programmation qui ne prend pourtant pas assez en compte les familles.





Journée Evaluation CE



Type d'actualites: [Information générale](#) [6]

Dates: Mardi 30 avril 2024 - 09:45

Thématiques: [Education](#) [7]

[Jeunesse, Famille, Parentalité](#) [8]

[Politique de la ville - DSU](#) [9]

Publié le 30 avril 2024

**URL de la source (modifié le 02/05/2024 - 09:17):** <https://www.irev.fr/actualites-0/actualites-des-cites-educatives>

### Liens

[1] <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/cites-educatives-76>

[2] [https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/synthese\\_cycle\\_cites\\_educative\\_072019\\_0.pdf](https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/synthese_cycle_cites_educative_072019_0.pdf)

[3] <https://www.irev.fr/javascript%3A%3B>

[4] <https://www.irev.fr/actualites-0/cites-educatives-les-enseignements-et-conseils-formules-par-les-13-premieres-ce-de-la>

[5] <https://www.irev.fr/actualites-0/rapport-de-linjep-evaluation-nationale-des-cites-educatives>

[6] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/4316>

[7] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3681>

[8] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3686>

[9] <https://www.irev.fr/taxonomy/term/3692>

Bannière: